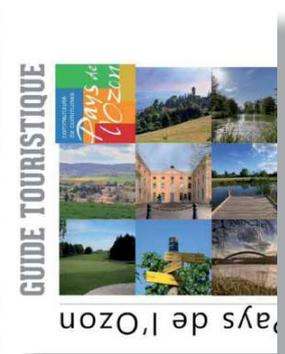
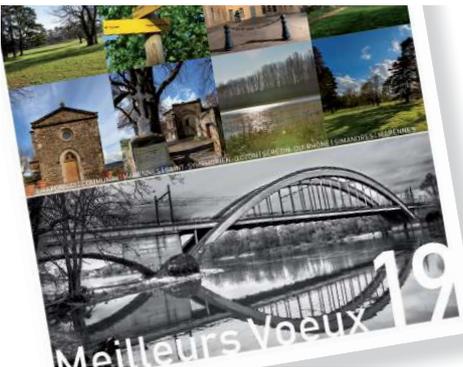


#

2019

RAPPORT D'ACTIVITES

Année 2019



Sommaire



• La CCPO	p3
• Les organes politiques	p4
Les compétences	p5
• Le personnel	p6
• Dynamiser le vie économique	p7
Animation	p7
Création et travaux	p8/9
• Etre solidaire	p9
Emploi et apprentissage	p9/10
Politique de l'habitat	p11
Accessibilité	p12
• Respecter l'environnement	p13
• Agriculture	p13
• Améliorer le cadre de vie	p14
Voirie	p14/15
Patrimoine	p16
Transports	p16/17
Aménagement du territoire	p18
Système d'Information Géographique	p18
• Mutualiser	p19
• Se rapprocher	p20
Promotion et animation	p20/21
• Finances	p22/23

La Communauté de Communes du Pays de l'Ozon

- 7 communes
- Près de **26 215** habitants
- **7 830** hectares de superficie
- 1 assemblée communautaire constituée de 37 conseillers
- 1 bureau communautaire composé d'un Président et de ses vice-présidents
- 9 commissions permanentes thématiques
- Et en moyenne 200 élèves à l'Ecole de Musique de l'Ozon (EMO)
- 6 parcs d'activités économiques , 2 en projet d'extention et 1 projet de création
- **Plus de 200 km** de routes communautaires
- **90 km** de chemins de randonnée balisés par le Conseil Général du Rhône inscrits au PDIPR
- 2 gymnases intercommunaux (Gymnases des Collèges)
- 1 gare à Sérézín-du-Rhône
- 1 site de covoiturage : www.covoituragepaysozon.com



Les organes Politiques en 2019

Le bureau



Jean-Jacques BRUN
Président
Maire de Ternay



Raymond DURAND
1^{er} Vice-président
Maire de Chaponnay



Jean-Philippe CHONE
4^{ème} Vice-président
(janvier/mai 2019)
Maire de Communay



José RODRIGUEZ
2^{ème} Vice-président
Maire de Simandres



Jacques BLEUZE
5^{ème} Vice-président
Maire de Sérézin-du-Rhône



Pierre BALLELIO
3^{ème} Vice-président
Maire de Saint-Symphorien-d'Ozon



Jacky ROZIER
6^{ème} Vice-président
Maire de Marennes

Le Conseil Communautaire

37 Conseillers

- Chaponnay : 5 conseillers
- Communay : 6 conseillers
- Marennes : 3 conseillers
- Saint-Symphorien d'Ozon : 8 conseillers
- Sérézin-du-Rhône: 4 conseillers
- Simandres : 3 conseillers
- Ternay : 8 conseillers

Les commissions en 2019

- **Commission d'appel d'offres**

Président : M. Jean-Jacques BRUN

- **Commission environnement**

Vice-président en charge : M. Raymond DURAND

- **Commission aménagement du territoire et logement / Finances - Développement économique (de mai à décembre)**

Vice-président en charge : M. José RODRIGUEZ

- **Commission transports/Emploi (mai à décembre)**

Vice-président en charge : M. Pierre BALLESI

- **Développement économique – Emploi - Tourisme (de Janvier à Mai)**

Vice-président en charge : M. Jean-Philippe CHONÉ

- **Communication – Détente Loisirs - Accessibilité - Tourisme (mai /décembre)**

Vice-président en charge : M. Jacques BLEUZÉ

- **Commission d'entente Ecole de Musique de l'Ozon**

Vice-président en charge : M. Jacques BLEUZÉ

- **Commission voirie**

Vice-président en charge : M. Jacky ROZIER

Les compétences en 2019

- **Les compétences obligatoires**

- Aménagement de l'espace
- Développement économique/Promotion touristique
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Aménagement et entretien des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

- **Les compétences optionnelles**

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création ou aménagement et entretien de la voirie

- **Les compétences facultatives**

- Compétences complémentaires GEMAPI :
 - Mise en place de stations hydrométriques repères
 - Etude des pollutions agricoles et industrielles
 - Mise en oeuvre ou participation à des actions permettant d'améliorer la qualité de l'eau
 - Lutte contre le ruissellement et l'érosion

- Aménagement, entretien et exploitation d'ouvrages hydrauliques existants
- Mise en place et exploitation de dispositifs de surveillance des milieux aquatiques
- Lutte contre les espèces envahissantes
- Extension et gestion du casernement de la gendarmerie
- Gymnases des collèges du périmètre communautaire et de ses parkings
- Création, aménagement et entretien de piscines couvertes
- Transports :
 - Etude stratégique sur les transports en commun
- Covoiturage
- Accessibilité
- Réseaux de communication
- Mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG)
- Création et mise en oeuvre d'un réseau informatique des bibliothèques du Pays de l'Ozon
- Actions en faveur de l'emploi des jeunes et de l'insertion
- Ecole de Musique
- Promotion et entretien des Chemins de randonnée inscrits au PDIPR

Le personnel en 2019

18 agents

15 professeurs de musique

Directrice Générale des Services

Fabienne MAUREL

DGA
Esther JOIN (départ au 5/10)

Hôtesse d'accueil/Secrétariat

Catherine CROIX

COMMUNICATION

Audrey DEMAISON

Pôle Ressources

- Responsable :
Clélia MICHEL
(à partir du 5/10)
- Assistante Marchés
Publics
Assistante de
prévention
Clélia MICHEL
- RH - Finances
Fiscalité -
Comptabilité
**Valérie
FONTANELLE**
- Anne-Sophie
BOURGE**

Pôle Aménagement et développement

- Responsable
Corine BERTHOLET
- Instructrices des autorisa-
tions du droit des sols (ADS)
Anne-Sophie CHABAL
Estelle GRANMENIL
- Chargée de mission
Transports
Estelle GRANDMENIL
- Chargée de mission
Accessibilité
Anne-sophie CHABAL

- Assistante des pôles techniques et aménagement
et développement
Magali FOURNIER

Pôle Technique

- Responsable
Guillaume SURREL
- Développement
économique et
grands projets
Chef de projet
Cécile SAGET
(départ au 01/03)
Mathilde FOUIN
(arrivée 17/05)
- Technicien Voirie
Eric GIRAUD
Nicolas MARTINON
- Agent de maîtrise
**Michel GIORDANA Dit
JOURDAN**

Pôle Détente et loisirs

- Coordinatrice réseau
bibliothèques :
Adriane PERIGNAT
- Directeur Pédagogique EMO
David THEVENON
- Professeurs de musique
Piano : **Alice MOUSSU**
Flûte traversière :
Sylvain LANDON
Trompette : **Patrice THOMAS**
Batterie : **Patrick BOUVIER**
Saxophone : **Patrick MANGE**
Guitare : **Claude CONFORT
et Daniel CHABERT**
Violon :
Angéline HOLZHOFER
Violoncelle : **Hansi MECHLING**
Clarinette :
Laurence DELVINGT
Chant :
**Stéphanie FARHINA/ Dalila
CORTOPASSI**
Formation Musicale :
Lucie LARGE
Accordéon :
Pamela SOURIAU

Animation

■ Organiser les vœux aux entrepreneurs

Les Vœux aux entreprises ont été réalisés le jeudi 17 janvier 2019 entre 12h et 14h à Sérézin-du-Rhône en présence de : M. CHEVRIER, sous-préfet du Rhône Sud ; M. Guilloteau, Président du Conseil Départemental du Rhône et la Chef d'escadron, commandant de la compagnie de gendarmerie de Bron.

Environ 140 personnes étaient présentes (entreprises du territoire et prospects) dont une dizaine de partenaires (PIJ, MLRSE, IIVR, CCI, Alysée, JDL, Pôle emploi...).



■ Fédérer : Réunions territoriales d'entreprises organisées avec la CCI antenne de Corbas et ALYSEE

3 réunions d'entreprises ont été organisées en 2019 :

- Le 22 mai à 18h au sein de l'entreprise Peugeot Barbier à Sérézin-du-Rhône pour les entreprises de Communay, Sérézin-du-Rhône et Ternay (24

personnes présentes dont 17 entreprises) ;

- Le 19 juin à 18h au sein de la Ligue de Rugby au parc d'activités du Chapotin à Chaponnay (41 personnes présentes dont 17 entreprises) ;

- Le 26 juin à 18h au sein de l'entreprise Bénassar à Saint-Symphorien d'Ozon pour les entreprises de Marennes, SSO et Simandres (44 personnes présentes dont 25 entreprises).



Société Peugeot Barbier

■ Soutenir les commerces des centre-bourgs

La CCPO a mis en place une subvention à destination des petites entreprises du commerce ou de l'artisanat ayant un point de vente souhaitant s'installer en centre-bourg. Cette aide, d'un montant de 1 000€ par entreprise, est cofinancée par la Région Auvergne Rhône Alpes à hauteur de 2 000€. La CCPO a attribué deux aides en 2019 pour un concept store enfant à Chaponnay et une fromagerie à Saint-Symphorien-d'Ozon.

Création et travaux d'aménagement

■ **Projet du Parc d'activités des Trénassets à Simandres**

Les avancées en 2019 :

- Acquisition à l'amiable en cours par l'EPORA et la SAFER dans le cadre de la convention opérationnelle
- Rencontre de nombreux prospects
- Etude de l'agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise pour le positionnement économique et le renforcement de la justification de l'utilité publique
- Présentation des résultats de cette étude aux partenaires et aux élus communautaires
- Production d'un nouveau schéma d'aménagement



■ **Extension du parc d'activités du Chapotin à Chaponnay : secteur de Bourdonnes**

- Mise en service du bloc sanitaire.
- Vente du dernier lot du lotissement Bourdonnes



■ **Extension ZAC du Val de Charvas à Communay.**

- **Partie nord (ZAC charvas 2) :** lots de 1 300 à 7 800m² : Aménagement en régie directe par la CCPO sous forme de ZAC
 - Aquisitions foncières à l'amiable de 5 parcelles
 - Enquête publique du 16 septembre au 18 octobre pour la déclaration d'utilité publique, la mise en compatibilité du PLU et l'enquête parcellaire. Rapports rendus avec avis favorable le 14 novembre
 - Rencontre de nombreux prospects
- **Partie sud :** de 2.7ha aménagée par un promoteur privé pour la création de locaux modulaires clés en main
 - Permis de construire accordé
 - Commercialisation en cours

■ Travaux de requalification de la voirie des parcs d'activités

• Parc d'activité du bas Pontet à Saint-Symphorien-d'Ozon

- Requalification des trottoirs et de la voirie et création de stationnement rue Jules Guesde
- Reprise de l'éclairage public sur les rues Jules Guesde, Gustave Eiffel et Jules Ferry
- Végétalisation des giratoires rues Jules Guesde et Gustave Eiffel
- Travaux de déviation des réseaux existants par les concessionnaires suivis par les travaux de voirie

• Parc du Chapotin Nord à Chaponnay

1ère phase sur 2019 : Reprises de rues Ampère et Mérieux :

- Mise à sens unique de la rue Ampère
- Etude du carrefour Berliet/Mérieux
- Requalification des trottoirs
- Création de stationnement Poids Lourds dans les parties en sens unique
- Insertion d'un cheminement cyclable via une voie verte
- Travaux de déviation des réseaux existants suivis des travaux voirie



2019

Etre solidaire

Emploi et apprentissage

En 2019, la Communauté de Communes a renouvelé et renforcé son soutien aux dispositifs d'emploi et d'insertion.

Soutenir les jeunes du territoire

■ Soutenir les jeunes du territoire au travers du Fond d'Aide aux Jeunes (FAJ)

En 2019, le Conseil Départemental du Rhône a mis en place un fonctionnement uniformisé du FAJ à l'échelle du Département avec une modification de son règlement intérieur.

Pour la CCPO, il a été fait le choix de fonctionner de la sorte à partir de 2019. L'enveloppe attribuée par le Département du Rhône et répartie par la MLRSE s'élève à 1320€ (hors frais de gestion) pour 2019 sur la CCPO. Cette dernière continue d'attribuer 1000€ au FAJ ce qui représente un abondement à hauteur de 2 320€ pour 2019 avec 12 jeunes aidés.

Il a été mis en place un nouveau fonctionnement pour l'attribution des aides. En effet, une commission se réunit plusieurs fois par an avec le Vice-Président en charge de l'emploi et le représentant de la MLRSE. A cette occasion, un avis est émis par la CCPO sur la demande présentée par la Mission locale. Pour les demandes urgentes, un avis de la Collectivité peut être sollicité par la MLRSE par l'intermédiaire d'un courriel.

■ Travailler en partenariat avec la Mission Locale Rhône Sud Est

Signature d'une convention triennale 2017-2019 avec la Mission Locale Rhône Sud-Est et versement d'une subvention de 47 011 €. Rédaction d'une nouvelle convention triennale pour la période 2020-2022. L'antenne du territoire a ainsi accompagné en 2019 183 jeunes.

■ Soutenir l'insertion

Appuyer l'action des «Jardins de Lucie» qui œuvre à l'insertion sur le territoire.

En 2019, la CCPO a versé une subvention de 16 500€ comprenant une part fixe de 2 500€ et une part variable de 14 000€. 9 personnes de la CCPO en suivi de Ternay, Communay et Saint-Symphorien d'Ozon.

■ Allouer une participation aux jeunes en apprentissage

Chaque apprenti du Pays de l'Ozon inscrit aux chambres des métiers du Rhône et de l'Isère ainsi qu'aux Maisons familiales rurales reçoit une aide de 30€ de la CCPO. Pour l'année scolaire 2018/2019 c'est un montant total de 1 050 € qui a été versé par la CCPO pour 35 jeunes provenant de toutes les communes du territoire.

■ Favoriser la création ou la reprise d'entreprises en adhérant à l'association Initiative Isère Vallée du Rhône (IIVR) anciennement IRP.

En 2019, la CCPO a participé à hauteur de 16 100€ pour son adhésion à IIVR, et a ainsi aidé 5 entrepreneurs du Pays de l'Ozon dans le lancement de leur projet. Tout au long de l'année soit un mercredi par mois, des permanences pour l'aide à la création d'entreprise ont eu lieu au siège de la CCPO. Des entrepreneurs ont ainsi été accueillis lors de ces permanences par IIVR en 2019.



■ Permettre aux jeunes de trouver un job d'été

Un bilan positif pour cette année 2019, avec la participation de nombreuses entreprises et jeunes du territoire.

Voilà plusieurs années que la CCPO organise le Forum en collaboration avec le Point Information Jeunesse de Sérézin-du-Rhône. Cette édition offrait l'opportunité aux jeunes de rencontrer une trentaine d'entreprises et centres de loisirs, proposant des jobs allant de la grande distribution en passant par l'animation, l'aide à la personne, la restauration, la livraison ou encore la manutention. Nos partenaires, tels que la Mission Locale Rhône Sud Est, le Pôle Emploi et ALYSEE, étaient également présents pour aider les chercheurs d'emploi dans la rédaction d'un CV, répondre à leurs questions sur l'évènement, sur les entreprises présentes...

- Le bilan en chiffres : Plus de 90 jeunes recensés (chiffre en baisse par rapport aux années précédentes car l'âge minimum pour venir était de 18 ans)
- 27 entreprises présentes et une centaine d'emplois à pourvoir
- 100% des jeunes interrogés satisfaits de l'évènement.



Politique de l'habitat

■ Aider les propriétaires privés

Durant cette année 2019, SOLIHA a assuré 10 permanences « Habitat », tous les derniers vendredis de chaque mois, au cours desquelles des personnes sont reçues, soit moins que les années précédentes. Cette diminution de la fréquentation des permanences s'expliquerait par la dématérialisation des demandes de subvention, notamment concernant l'Anah et donc le recours à la messagerie électronique. 48 personnes ont pris contact avec SOLIHA en permanence, par téléphone ou messagerie électronique soit 12 personnes en plus par rapport à 2018.

En janvier 2019, une réunion a été organisée en CCPO avec SOLIHA à destination des professionnels de l'Habitat pour faire connaître les dispositifs d'aides existants. 7 professionnels étaient présents à cette rencontre (5 agences, 1 notaire et 1 investisseur). Il a été fait une présentation des aides aux travaux, des dispositifs fiscaux, de la démarche et du processus, avec illustration par un exemple. Des plaquettes ont été remises aux personnes présentes.

15 visites diagnostic ont été réalisées en 2019 par SOLIHA dont 11 évaluations énergétiques et 4 diagnostics autonomie. En 2019, SOLIHA a monté 12 dossiers de subvention pour des propriétaires occupants du territoire de la CCPO pour des travaux de rénovation énergétique et d'adaptation de l'habitat. Parmi ces dossiers, 3 propriétaires occupants ont été aidés financièrement pour la rénovation thermique de leur habitat à hauteur de 1 000 € par logement.

■ Aider pour la réalisation de logements locatifs sociaux

- 2 subventions accordées aux bailleurs sociaux pour un total de 8 000€ en 2019 soit :

- 2 PLAI - Les Allées des Pins 1, Communay, 4 000€

- 2 PLAI - Les Allées des Pins 2, Communay, 4 000€

- 3 garanties d'emprunt accordées aux bailleurs sociaux sur la CCPO :

- 8 PLUS et 5 PLAI – programme SEMCODA à Ternay pour 251 140€

- 8 PLUS et 4 PLAI – programme SEMCODA sur Marennes pour 285 978€

- 7 PLAI et 14 PLUS – Programme OPAC DU RHONE à Saint-Symphorien d'Ozon pour 455 507,20€

■ Etude de l'aire d'accueil des gens du voyage

En 2019, la CCPO a réalisé des sondages géotechniques sur le terrain situé au lieu-dit « Les Vaches » avec la confirmation de la présence d'une zone humide. Un diagnostic écologique a également été rendu en fin d'année qui confirme la présence de la zone humide.

En 2019, le projet de schéma départemental métropolitain de l'accueil et d'habitat des gens du voyage a été arrêté par les services de l'Etat. La CCPO a émis un avis favorable sur le projet.

■ Conventions signées avec les communes et EPORA

En 2019, la CCPO a signé un avenant n°1 à la convention de reconstitution foncière sur le secteur des « Cardoux » à Sérézin-du-Rhône ainsi qu'une convention d'études et de veille foncière « Multisites » sur Saint-Symphorien d'Ozon.

Accessibilité

La commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite composées d'élus communautaires et d'associations se réunit plusieurs fois par an pour faire évoluer l'accessibilité du territoire.

■ Travaux réalisés dans le cadre de l'Ad'AP

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Ad'AP plusieurs travaux de mise en accessibilité ont été réalisés en 2019 sur les ERP propriétés de la CCPO marquant l'achèvement de l'Ad'AP. En effet, 2019 constitue la troisième et dernière année de mise en œuvre de l'Ad'AP.

• Gymnase Ravareil à SaiMint-Symphorien-d'Ozon

- Mise en conformité du cheminement extérieur menant à l'entrée du bâtiment
- Création de places de stationnement PMR supplémentaires

• Siège de la communauté de communes du Pays de l'Ozon

- Mise en conformité du repérage contrasté des portes extérieures et intérieures et du SAS par la pose de vitrophanie

• Gymnase Hector Berlioz à Communay

- Mise en conformité des ressauts extérieurs
- Aménagement d'une place de stationnement PMR avec le remplacement également de la grille d'eaux pluviales
- Mise en conformité de l'escalier menant au plateau sportif (pose de nez-de-marches contrastés et antidérapants, de bandes d'éveil de vigilance en haut de chaque palier et de contrastes sur les premières et dernières contremarches – reprise de maçonnerie – remplacement de la main courante)
- Condamnation du second escalier non accessible

• Liste des ERP accessibles

La commission accessibilité a poursuivi en 2019 la démarche engagée en 2015, de tenir à jour par voie électronique la liste des ERP situés sur le territoire ayant élaboré

un Ad'AP et la liste des établissements accessibles comme le prévoit l'article L.2143-3 du code général des collectivités territoriales. Ces listes sont consultables depuis novembre 2017 sur le site internet de la CCPO.

■ Actions de sensibilisation

La mise sous plis des cartes de vœux a été confiée en 2019 à un ESAT situé à Vienne, Association Familiale de l'Isère pour les Personnes Handicapées (AFIPH Entreprises).

■ Sensibilisation du grand public

En 2019 la CCPO organisait au collège Jacques Prévert de Saint-Symphorien d'Ozon, une action de sensibilisation sur « le handicap au quotidien » destinée aux élèves de 5ème, sur les thèmes suivants :

- Le handicap moteur (organisé par CARPAccess),
- Le handicap auditif (organisé par ALDSM)
- Le handicap visuel (animé par l'association Valentin Haüy)
- Troubles DYS (animé par Atoutdys)



La CCPO a organisé une rencontre entre la Direction Départementale des Territoires du Rhône et les communes de la CCPO afin de recevoir une information complète sur :

- La procédure à suivre en mairie sur les demandes d'autorisation de travaux liées ou non à une demande de permis de construire
- Le contenu du registre public d'accessibilité pour les gestionnaires/propriétaires d'ERP
- La présentation de deux outils numériques permettant de déclarer en ligne la conformité d'un ou plusieurs ERP
- La présentation du dispositif des ambassadeurs de l'accessibilité.

2019

Respecter l'Environnement

■ Création De l'Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône (ALTE 69)

Cette structure, portée par les intercommunalités du Rhône, reprend les missions de l'Espace Info Energie animé historiquement par l'association HESPUL. Depuis octobre 2019, 5 permanences de l'ALTE ont été réalisées à la CCPO à destination des habitants du territoire. Celles-ci ont lieu 2 jours par mois les vendredis de 9h30 à 16h30. L'objectif est de répondre à toutes les questions des habitants sur les thématiques liées à la rénovation énergétique des logements.

■ Plan Climat Air Energie (PCAET)

Recrutement d'un chargé de mission en 2019 pour établir un diagnostic de préfiguration sur la situation atmosphérique et énergétique du territoire. Lequel a été présenté en réunion des Maires et en commission environnement.

■ Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA)

La CCPO est située dans le périmètre du PPA et s'est ainsi inscrite dans la démarche en menant des actions en faveur de la mobilité douce.

■ Plan Local de Sauvegarde de l'Œdicnème Criard

En 2019, la convention-cadre et la charte d'adhésion du Plan Local de sauvegarde de l'Œdicnème criard a été renouvelée. La CCPO verse un montant de 8 319€ pour les 3 années du plan.

2019

Agriculture

■ Dispositif de prévention et de lutte active contre la grêle

La CCPO a participé à la signature du groupement de commande pour la mise en place d'un dispositif de prévention et de lutte active contre la grêle à l'échelle de plusieurs EPCI du Rhône et a financé le dispositif à hauteur de 15 000€.

■ Planète appro

En 2019, la CCPO a renouveler son partenariat à hauteur de 1500€ pour accompagner l'événement régional «Planète Appro» qui réunit producteurs et professionnels de la restauration.



Voirie

Dans le cadre de leur enveloppe d'investissement, les communes de la CCPO ont réalisé en 2019 les études ou travaux suivants :

En 2019, la CCPO a réalisé un diagnostic réel de l'état de ses voiries communautaires via la Poste qui propose aujourd'hui un service d'audit et de recensement des éléments de la rue par caméra.



■ Chaponnay

- **Réaménagement de la rue de la Roussière** : alignement du domaine public
- **Gravier d'Aillon** : réfection de la chaussée et aménagement de réducteur de vitesse
- **Rue d'Avesnes** : aménagement d'un îlot végétalisé sur le giratoire
- **Montée de l'Eglise** : requalification et sécurisation de la voirie, sens unique et création de trottoirs
- **Rue Centrale** : mise en sécurité du Dalot du Vernatel



Montée de l'Eglise

■ Communay

- **Rue de la Guicharde** : installation d'un réducteur de vitesse
- **Rue Centrale** : réfection de la voirie
- **Place de la Mairie** : création de place de stationnement PMR
- **Diverses rues** : entretien de marquage horizontal



Rue de la Guicharde

■ Marennes

- **Rue Centrale** : réaménagement de la voirie
- **Route de Lyon** : requalification de la voirie avec création de places de stationnement et de trottoirs
- **Route de Chaponnay** : réparation des bordures le long de la liaison piétonne entre Marennes et Chaponnay
- **Mairie et maison des associations** : réfection du parking de la Mairie et de la maison des associations
- **Place de l'Eglise** : mise aux normes des arrêts de bus.
- **Route de Chaponnay** : création d'un fossé pour la gestion des eaux pluviales



Parking Mairie

■ Saint-Symphorien-d'Ozon

- **Rue Centrale et rue Saint Georges** : requalification du Centre bourg
- **Rue des Tournesols** : création de trottoirs
- **Avenue des Portes de Lyon** : campagne de marquage au sol
- **Place du Marché** : marquage au sol de la zone bleue
- **Avenue de Broglie** : reconstitution de l'alignement d'arbres
- **Collège Jacques Prévert** : réfection du parking
- **Chemin du Piset** : réfection du chemin en bicouche
- **Passage des Henri** : remplacement des pavées détériorés
- **Rue Novet** : réfection de la voirie en enrobé



■ Sérézin-du-Rhône

- **Pont de sans-sous** : mise en sécurité du pont et réhabilitation de la structure supérieure. Marquage en résine gravillonnée sur le pont
- **Gare** : réalisation d'un béton désactivé en remplacement du platelage bois du parvis de la gare
- **Rue de Ternay et avenue du Dauphiné** : travaux de gestion des eaux pluviales de voirie
- **Route de Ternay** : aménagement d'un parking public



■ Simandres

- **Pont de la Combe Saint Jean** : mise en sécurité du pont et réfection de la chaussée
- **Rue des Fontaines et allée du Château** : travaux de gestion des eaux pluviales de voirie
- **Chemin de Limon** : remise en état du chemin
- **Diverses rues** : campagne de marquage au sol
- **Pont de l'Oie** : travaux de renaturation de l'Inverse et de reconstruction du pont
- **Groupe scolaire** : requalification du parvis de l'école en béton désactivé



■ Ternay

- **Parking de fléviu** : réaménagement du parking
- **Rue Neuve** : réaménagement du parking des feux, réaménagement du carrefour et création d'une voie verte
- **Route de Sérézin** : travaux de gestion des eaux pluviales de voirie
- **Diverses rues** : campagne de marquage au sol
- **Chemin de Monteferrand** : réalisation d'un collecteur d'eaux pluviales
- **Rue des Cités** : mise aux normes des arrêts de bus



Patrimoine

■ Casernement de la gendarmerie

Installation de deux nouveaux portails électriques



■ Gymnases communautaires

- Vérification et remise aux normes des installations sportives



■ Siège de la CCPO

- Travaux d'éclairage extérieur du parking



Transports

■ Animer et sensibiliser : « A la découverte de la mobilité »

La CCPO a souhaité en mars 2019 proposer à titre d'essai un atelier ludique sur le thème de la mobilité aux jeunes élèves de l'école du Parc de Saint-Symphorien-d'Ozon. Objectif : aborder avec les plus petits, les notions de mobilité et de transport à travers le jeu, la création et la lecture. La sensibilisation a pour but de contribuer à faire connaître la mobilité douce et notamment pour les petits déplacements, en évoquant les notions de bien-être et de partage que procure ce type de trajet. Différents ateliers adaptés à l'âge et la capacité d'écoute des élèves ont été proposés, tel que le coloriage collectif, un parcours mobilité en échasses ou en vélo, ainsi qu'un temps de lecture collectif sur la notion de mobilité et de promenade.

■ Subventionner l'achat de vélos à assistance électriques

Afin d'encourager l'utilisation des modes doux sur le territoire, la Communauté de communes du Pays de l'Ozon soutient depuis le 15 juillet 2018, l'achat de vélo à assistance électrique par le biais d'une subvention d'un montant de 200€ par foyer fiscal. Ce dispositif connaît un succès certain. 34 subventions ont été versées en 2018 et 60 en 2019.



■ Participer au Challenge mobilité 2019

Le défi mobilité a connu un nouveau succès en 2019 avec six participants sur le territoire : La CCPO, les Mairies de Saint-Symphorien-d'Ozon et de Sérézin-du-Rhône, et les entreprises Kuehne Nagel à Chaponnay, Tenor Edi Services à Marennnes et BPaura à Communay. Les agents et les salariés ont été nombreux à covoiturer ou à utiliser leur vélo dans le cadre de leurs déplacements domicile/travail.

Du côté animation, la Communauté de Communes et l'association d'entreprises Alysée ont organisé un temps convivial autour de la mobilité douce dans le restaurant Mc Donald's de Chaponnay auprès de 60 personnes.

A savoir que pour la 6ème participation de la CCPO, 76% des agents présents ont relevé le challenge mobilité.

■ Echanger et informer sur l'offre de transport existante sur le territoire

- La Communauté de communes du Pays de l'Ozon échange régulièrement avec les usagers sur l'offre en transport en commun. Elle se fait le relais auprès de la Région, du Sytral et des transports sur les dysfonctionnements recensés (retard, renfort...) dans l'optique d'améliorer le service. Dans ce sens, en 2019 : les lignes 111 (Vienne/Vénissieux) et 763 (Chaponnay/Vénissieux) des Cars du Rhône ont fait l'objet d'un renfort de desserte avec la mise en œuvre d'un service supplémentaire en période scolaire.

■ Promouvoir le covoiturage

La CCPO communique quotidiennement sur la thématique du covoiturage par :

- La création d'évènements covoiturage sur la plateforme «www.covoituragepaysozon.com» à l'oc-

casion des Jobs d'été ou d'Ozon Rando.

- La diffusion de la plaquette dédiée au covoiturage sur le parking de la gare de Sérézin-du-Rhône
- Auprès des administrations et établissements scolaires du territoire.

■ Mobiliser les agents de la CCPO sur les modes alternatifs à la voiture individuelle

Les agents essaient de modifier leur habitudes de transports dans le cadre des déplacements domicile/Travail. Un réel impact sur l'environnement, sachant que le bilan 2019 de la CCPO a progressé avec 8068.4km parcourus en mode doux par les salariés !

■ Etudier les enjeux de développement de la pratique cyclable

Une étude a été lancée sur la CCPO en 2019.

■ Covoiturage : un projet de parking d'envergure

La Communauté de communes du Pays de l'Ozon travaille depuis plusieurs années en partenariat avec les Autoroutes du Sud de la France (ASF) sur l'aménagement d'une aire de covoiturage de 60 places au niveau de l'échangeur n°16 - A46 Sud à Communay. En 2019, les échanges ont avancé avec les ASF sur différents aspects du projet : définition de la maîtrise d'ouvrage confiée aux ASF, partie technique, question foncière.



Aménagement du territoire

■ Avis sur les PLU des communes de la CCPO en tant que Personne Publique Associée

En 2019, la CCPO a donné un avis favorable à la modification n°2 du PLU de Simandres.

■ Avis sur les documents de planifications :

- Le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) des Rives du Rhône : avis favorable avec réserve en date du 20 mai 2019
- Le Schéma Départemental Métropolitain de l'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage : avis favorable en date du 20 mai 2019
- Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et D'Égalité des Territoires (SRADDET) : avis favorable avec remarques en date du 1er juillet 2019
- Le Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public du Rhône : avis défavorable en date du 25 novembre 2019
- Le schéma départemental métropolitain d'accueil et d'habitat des gens du voyage du Rhône 2019-2025 propose le maintien de la création d'une aire d'accueil de 15 places sur Saint-Symphorien d'Ozon (déjà imposé par le précédent document). Comme les prescriptions imposées dans ce document demeurent constantes, la CCPO a émis un avis favorable simple sur ce schéma ;
- La CCPO a émis un avis favorable sur le projet de SCOT des Rives du Rhône avec une réserve concernant l'opportunité de réaliser une liaison Est-Nord entre la RN7 et la RD75-RD502 qui aura un impact certain sur le territoire communautaire déjà saturé.

■ Instruction des autorisations d'urbanisme par le service ADS de la CCPO

En 2019, le service ADS a instruit 221 actes d'urbanisme :

- 1 pour Communay
- 51 pour Saint-Symphorien d'Ozon
- 30 pour Sérézin-du-Rhône
- 29 pour Simandres
- 110 pour Ternay

Système d'Information Géographique

■ Déploiement d'un nouveau portail cartographique X MAP

En 2019, la société SIRAP a migré les données du cadastre et du SIG de la CCPO sur un nouveau portail cartographique XMAP. Des sessions de formations ont été réalisées pour les agents de la CCPO et des Communes en 2019.

■ Organisation de formations mutualisées avec les communes membres pour :

- Développer les liens entre les agents des différentes collectivités
- Faciliter l'accès au lieu de formation et développer des liens avec les agents (majoritairement à la CCPO)

> **Avec le CNFPT** : Prévention et Secours Civiques de niveau - Prévention des risques liés à l'activité physique, maîtrise des réunions, relations professionnelles et communication positive, mobilisation et cohésion d'équipe, mobilisation des ressources pour prévenir le stress.

> **Avec le CASC** Formation du SDMIS du Rhône : Manipulation des extincteurs.

Soit 107 agents formés sur un total de 12 jours de formation.

■ Créer un réseau des bibliothèques

Création en 2019 d'un poste de coordinatrice réseau pour les bibliothèques du Pays de l'Ozon, avec la mise en place de nombreuses actions telles que :

- La mise en fonction d'un nouveau logiciel et d'un site internet commun aux bibliothèques (migration des données, harmonisation des pratiques d'utilisation du logiciel, définition des contenus du site internet)
- La formation et l'accompagnement des salariés et bénévoles à la prise en main du logiciel et du site internet

- La mise en place d'une convention entre les communes et la CCPO pour définir le fonctionnement du réseau (rôle de chacune des parties, règles de prêts communes...)

- La mise en place de tarifs communs pour les bibliothèques payantes du réseau

- La demande de subvention auprès de la DRAC et du département pour le renouvellement du Contrat Territoire Lecture (2eme année) et la demande de subvention pour l'achat d'un véhicule «navette».

- La coordination du Prix BD Bulles de sang d'encre en partenariat avec la librairie Bulles de Vienne. Les 7 bibliothèques du réseau ont participé à ce prix qui se déroule de mai à novembre et qui touche un large public.

- La coordination de la «semaine anglaise» soit une semaine d'animations sur le thème de l'Angleterre

2019

Se rapprocher

Promotion et animation du territoire

■ Communiquer

Tout au long de l'année 2019 divers supports de communication ont été diffusés pour promouvoir les actions de la Communauté de communes dans ses diverses compétences :

- Magazine communautaire «Ozon Mag'»,
- Les plaquettes relatives à l'habitat et au logement, au transport, à l'emploi, au réseau des bibliothèques, à la voirie et à la vie économique.

■ Mettre à jour l'annuaire associatif «Que faire ?»

Le «Que faire?» est mis à jour chaque année. Il regroupe les associations des 7 communes de la CCPO. Il est distribué en août, afin d'aider les habitants du territoire dans leur choix d'activité de rentrée.



■ Editer le guide touristique

La CCPO a procédé à la mise à jour de son guide touristique en collaboration avec les communes et les acteurs du territoire. Une nouvelle série de photo a été réalisée par un photographe professionnel afin d'illustrer au mieux les différents thèmes de l'ouvrage.

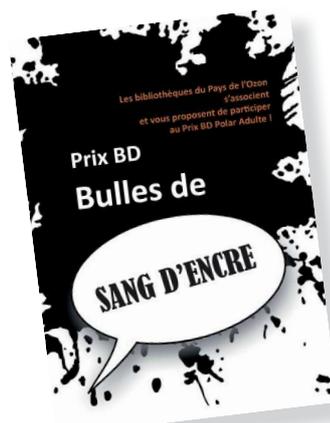


■ Créer l'identité visuelle du réseau des bibliothèques du Pays de l'Ozon

- Création du logo



- Visuels des événements



■ Organiser un séminaire annuel des élus

Comme chaque année les élus du Pays de l'Ozon ont été conviés en novembre à une soirée d'échange et de bilan de l'année écoulée.



■ Organiser des événements : « OZON RANDO »

La randonnée annuelle de la CCPO a réuni en 2019 plus de 800 participants au départ de Chaponnay.

Le temps incertain n'a donc pas freiné l'engouement des randonneurs, dont le taux de participation a doublé depuis la première édition. La manifestation gratuite a ainsi rassemblé dès 8h du matin les randonneurs pour réaliser deux circuits au choix de 5,6 km ou 11 km. Le parcours qui traversait le parc de la ville ainsi que la zone humide de la Sauzaie permettait de découvrir les hauteurs de Chaponnay et était ponctué d'un Quizz, matérialisé sur le terrain par 10 balises.

Pour rappel « Ozon Rando » prend son départ chaque année dans une commune différente afin de faire connaître les richesses du territoire.



■ Promouvoir l'Ecole de Musique du Pays de l'Ozon (EMO)

En 2019, l'EMO a poursuivi sa mission d'enseignement et production musicale sur l'ensemble du territoire ainsi que la commune de Solaize avec :

- 200 élèves
- 14 professeurs diplômés
- 12 pratiques instrumentales proposées
- Des cours de Formation musicale
- Une offre de pratiques collectives de plus en plus riche (ensembles, orchestres, musiques de chambre, ateliers...)
- 25 dates de concerts et auditions publiques tout au long de l'année

Intégration de nouveaux professeurs :

- . Lucie Large en remplacement de Anaïs Aurioux en Formation Musicale.
- . Dalila Cortopassi pour assurer les heures en forte augmentation dans la discipline Chant.

Achat de matériels en informatique musicale :

- . Outils d'enregistrement
- . Outils de sonorisation
- . Claviers numériques...

Préparation et production en mai d'un spectacle musicale sur l'univers de la radio : « Radio Oz'Onde »

Réflexion engagée sur la future réécriture du « Projet d'Etablissement »

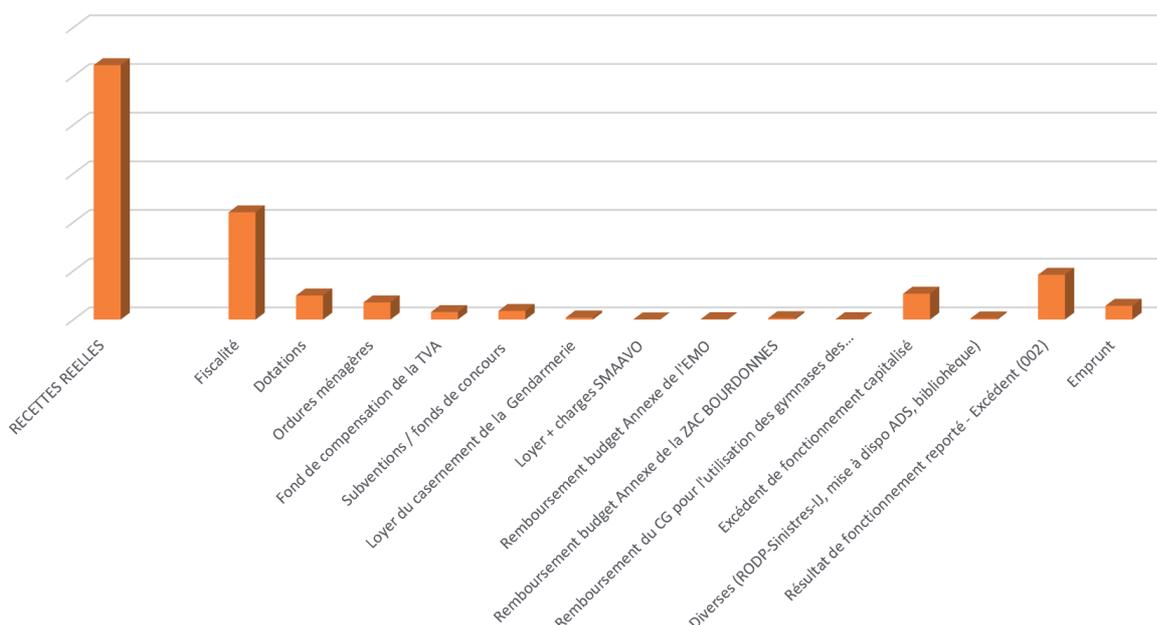


Compte administratif 2019

Fonctionnement et investissement hors écriture d'ordre

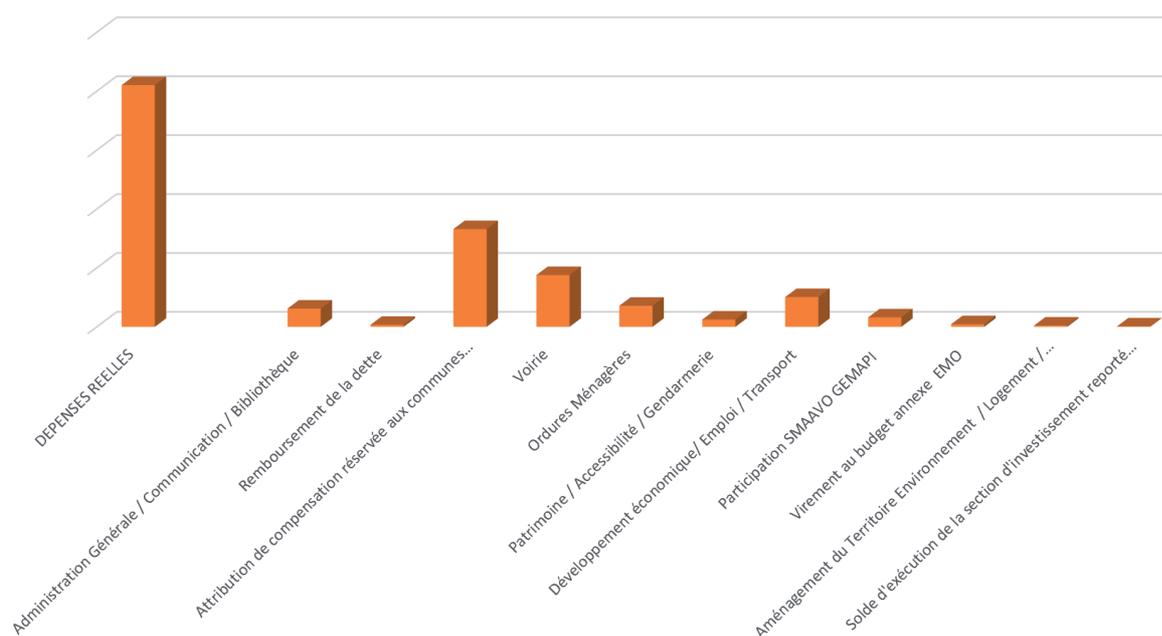
RECETTES : 26 123 519 €

- Fiscalité : 11 014 549 €
- Dotations : 2 468 727 €
- Ordures ménagères : 1 759 705 €
- Fond de compensation pour la TVA : 764 463€
- Subventions/Fonds de concours : 888 004 €
- Loyer Gendarmerie : 209 878 €
- Loyer + charges SMAAVO : 13 744 €
- Remboursement budget Annexe de l'EMO : 43 600 €
- Remboursement budget Annexe de la ZAC Bourdonnes : 143 204€
- Remboursement du CG pour l'utilisation des gymnases des collèges, diverses : 40 754 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé : 2 653 140 €
- Diverses (RODP-Sinistres-IJ, mise à dispo ADS, bibliothèque) : 119 599 €
- Résultat de fonctionnement reporté - Excédent : 4 591 153€
- Emprunt : 1413 000€



DEPENSES : 20 515 093€

- Administration Générale / Communication / Bibliothèque : 1 552 001 €
- Remboursement de la dette: 171 077 €
- Attribution de compensation réservée aux communes membres-FPIC : 8 296 644 €
- Voirie : 4 395 039 €
- Ordures Ménagères : 1 788 716€
- Patrimoine / Accessibilité / Gendarmerie: 618 563 €
- Développement économique/ Emploi / Transport : 2 527 531 €
- Participation SMAAVO GEMAPI : 801 109 €
- Virement au budget annexe EMO : 217 882 €
- Aménagement du Territoire Environnement / Logement / Tourisme: 110 900€
- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (001): 35 631 €





Communauté de Communes du Pays de l'Ozon

1, rue du Stade

69390 Saint-Symphorien-d'ozon

Tél. 04 78 02 93 68 - Fax. 04 78 02 40 23

ccpo@pays-ozon.com - www.pays-ozon.com